

## **Droit du marketing luxe et mode: comment sécuriser vos pratiques**

by admin\_Crefovi - mardi, avril 25, 2017

<https://crefovi.fr/articles/evenements/droit-marketing-luxe-mode/>

### **Crefovi s'associe à Les Echos Formation pour présenter une formation d'une journée de pointe sur le droit du marketing luxe et mode: comment sécuriser vos pratiques.**

Cette [journée de formation très innovante](#) fournira une vue complète sur les aspects juridiques auxquels il faut faire attention, lorsque l'on planifie et organise des campagnes de marketing et de publicité, ainsi que des défilés de mode.

Du droit à l'image et du « publicity right » aux contrats avec les égéries et les ambassadeurs de la marque, en passant par les contrats d'endorsement, ainsi que la gestion des relations de la marque avec les agences (agences de mannequins, agences de publicité, superviseurs musicaux, etc), aucune pierre ne sera laissée en jachère par Crefovi durant ce séminaire.

#### **Dates de cette formation:**

- mardi 25 avril 2017
- jeudi 30 novembre 2017

#### **Objectifs de cette formation:**

- Maîtriser les éléments essentiels d'une négociation gagnant-gagnant avec les égéries et mannequins, ainsi que les agences de publicité, les sync agents et les superviseurs de musique
- Comprendre qui sont les parties prenantes, leurs postures et leurs différents rôles dans la prise de décision et d'influence, concernant le choix des égéries, des chansons accompagnant le défilé ou la campagne publicitaire, des mannequins, des campagnes publicitaires et des défilés
- Comparer les stratégies et voies de négociation, pour obtenir le maximum d'investissement dans la campagne publicitaire ou le partenariat, de la part d'une égérie ou d'un « brand ambassador », tout en respectant le droit à l'image et les « publicity rights »
- Maximiser le potentiel « marketing » des médias sociaux tout en minimisant les risques juridiques
- Utiliser la lutte anti-contrefaçon comme stratégie de marketing du luxe

#### **Résumé du programme:**

**09:30 – 11:30: LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE : UN VIVIER DE RÉFLEXIONS JURIDIQUES**

- Les rapports entre la marque de luxe et les agences de publicité : comment s'assurer que le « brief » écrit par la maison de luxe est bien compris ?
- Le contrat avec l'égrégie : gérer les agents, les talent agencies et la relation contractuelle avec la star
- La musique synchronisée dans la publicité : un parcours balisé
- Les rapports avec les médias, droit à l'image et propriété intellectuelle : presse écrite, TV, sites de streaming (YouTube, Vimeo)
- Médias sociaux et droit : comment maximiser le potentiel du digital tout en maîtrisant le risque juridique ?

#### **11:45 – 13:30 – LE DÉFILÉ CHAQUE SAISON: UN CHALLENGE JURIDIQUE CERTAIN !**

- Les contrats avec les mannequins et autres prestataires de service : un enjeu important
- Le photographe et le défilé : droit à l'image, contrefaçon et redevances
- Le défilé en musique : comment ça marche, d'un point de vue juridique ?

#### *Témoignage*

*Un directeur juridique témoigne sur son expérience de gestion de la négociation et de l'élaboration de l'ensemble des contrats de partenariats avec les brands ambassadors de sa marque. Il s'exprime sur les enjeux juridiques existants lors de telles négociations.*

#### **14:30 – 15:30 – ETUDE DE CAS**

- Rihanna v Topshop.
- Pourquoi le respect du droit à l'image est primordial dans le secteur du luxe et de la mode.
- Catherine Zeta-Jones v Caudalie

#### **15:45-17:15 – LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON COMME OUTIL DE MARKETING ET DE PUBLICITÉ**

- L'état des lieux de la lutte contre la contrefaçon dans le luxe et la mode
- Les nouveaux outils de lutte contre la contrefaçon – juridiques ou non-juridiques
- Les actions de lobbying contre la contrefaçon avec l'ECCIA, le Walpole, le Comité Colbert, etc.

#### **17:15-18:00 – RÉSUMÉ FINAL**

Résumé final sur les points-clés à retenir de la journée, pour développer à bien les campagnes marketing et promotionnelles d'une maison de luxe, dans le respect de la réglementation en vigueur

#### **Intervenant sur la formation**

Annabelle Gauberti est avocate au barreau de Paris, ainsi que solicitor en Angleterre et au pays de Galles. Elle développe sa pratique sur la fourniture de services juridiques, pour des dossiers soit contentieux soit non-contentieux, à des entreprises et des particuliers travaillant dans les industries créatives en général, et les secteurs du luxe et de la mode, de la musique, du cinéma, de la télévision, de l'internet et des multimédias en particulier.

Mme Gauberti a plus de treize ans d'expérience dans la pratique du droit du luxe et de la mode. Depuis 2003, elle a écrit de nombreux articles sur cette discipline juridique.

Mme Gauberti est à la pointe de l'expansion et du développement du droit du luxe et de la mode, notamment en fournissant des cours et séminaires à des professionnels du luxe à l'Institut de la Recherche de la Propriété Intellectuelle (IRPI) et aux étudiants de MBAs en Luxury Brand Management, autour du monde.

Voici des liens vers les séminaires que Madame Gauberti a organisé et auxquels elle a participé comme intervenante:

<https://crefovi.fr/couverture-mediatique/stars-hip-hop-cinema-produits-mode-luxe/>

<https://crefovi.fr/couverture-mediatique/propriete-intellectuelle-mode-luxe/>

<https://crefovi.fr/couverture-mediatique/crefovi-sync-license-midem-2015/>

## **Les Echos Formation**

Depuis 2003, [Les Echos Formation](#) accompagne aussi les grandes entreprises et le service public dans le développement de leurs compétences managériales avec une pédagogie à distance. Pour répondre à vos besoins, nous vous proposons notre savoir-faire d'éditeur de contenus (on et offline), d'intégrateur et d'animateur pour des programmes sur mesure dédiés aux équipes de management en s'appuyant sur ses multiples ressources et réseaux.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

---

PDF généré par Crefovi